



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : DB /CB
 DC N° 23.855

DECISION

CONCERNANT LA FIXATION DES TARIFS
 DE LA PISCINE COUVERTE DE ROYAN
 REGIE N°43000-18

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 27 janvier 2023 (DC N°23.105) fixant les tarifs de la Piscine Couverte de ROYAN, rendue exécutoire le 30 janvier 2023,

. Vu la décision en date 31 août 2023 (DC N°23.500) fixant les tarifs de la Piscine Couverte de ROYAN, rendue exécutoire le 05 septembre 2023,

DECIDE

- de fixer à compter du 1^{ER} février 2024 les tarifs de la Piscine Couverte comme suit :

I – DROIT D'ENTREE	
○ <u>Entrée</u>	
- Adultes	4,15 €
- Militaires-Etudiants - Demandeurs d'emploi	3,10 €
- Scolaires (Jusqu'à 16 ans)	2,60 €
○ <u>Carte d'abonnement</u> (15 Entrées)	
- Adultes	44,35 €
- Militaires-Etudiants-Demandeurs d'emploi	31,60 €
- Scolaires (Jusqu'à 16 ans)	26,20 €
○ <u>Carte d'entrée annuelle</u> (1 Personne)	182,85 €

<u>II – LECONS DE NATATION</u>	
○ La leçon	17,60 €
○ Carte de 6 Leçons	85,25 €
○ Carte de 10 Leçons (Carte valable trois mois)	98,20 €
<u>III – LIGNES D'EAU</u> <i>(Hors horaires publics/Sécurité réglementaire à charge de l'organisateur)</i>	
○ Groupe (2 Lignes d'eau/Séance)	64,00 €
<u>IV – GYMNASTIQUE AQUATIQUE</u>	
○ La séance	8,20 €
○ La carte de 10 séances	75,90 €
<i>De reverser 50 % des montants perçus sur les séances de Gymnastique Aquatique au Personnel diplômé, chargé de mettre en œuvre cette activité.</i>	
<u>V – AQUA JOGGING – AQUAGYM – AQUAPALMING</u>	
<u>AUAPHOBIE</u>	
○ La séance	10,85 €
○ Les 10 séances	93,55 €
<u>VI – TARIFICATION AMICALISTES</u>	
○ Entre Piscine Couverte (Adulte)	3,30 €
○ Carte d'abonnement (Adulte) – 15 entrées	41,40 €
<u>Pour les :</u>	
- Adhérents à l'Amicale du Personnel Communal de la Ville de ROYAN	
- Adhérents à l'Amicale du Personnel de l'Agglomération Royan Atlantique	
- Adhérents à l'Amicale de la Police de ROYAN	
- Adhérents de l'Association Sportive et Culturelle du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.C.C.H.R.)	
- Adhérents de l'Association Sportive Nautique du Centre Hospitalier de ROYAN (A.S.N.C.H.R.)	
- Retraités bénéficiant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (A.S.P.A.)	

MISE EN LIGNE LE 22-12-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20231221-DCPT23-855-AU
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

<u>VII - ECOLE MUNICIPALE DE NATATION</u>	103,35 €
<u>VIII - EVEIL AQUATIQUE</u>	
○ La séance	10,00 €
○ Les 10 séances	70,00 €

- d'encaisser la recette correspondante au compte 70631 – Fonction 323 du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 21 décembre 2023

Pour le Maire,
et par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 2023